

A l'attention des porteurs de parts
du fonds MAM TARGET 2027

Paris, le 16 août 2022

Lettre d'information aux porteurs de parts du FCP « MAM TARGET 2027 »

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts du Fonds commun de placement « MAM TARGET 2027 » (ci-après le « Fonds »)

code ISIN : FR0014009BP1 (C)
FR0014009BLO (I)
FR001400C601 (IG) et nous vous remercions de votre confiance.

Quels changements vont intervenir sur votre Fonds ?

Mise à jour de la documentation légale :

Nous vous informons que le fonds intégrera des critères extra-financiers dans son processus de gestion. A ce titre, il sera conforme aux dispositions de l'article 8 du Règlement SFDR.

Le fonds « MAM TARGET 2027 » intègre ainsi dans son prospectus les critères extra-financiers spécifiques à la mise en place d'une stratégie ESG réduite :

- Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont
- Le taux d'analyse du portefeuille sera supérieur à 90% de l'actif net pour les titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit investment grade, la dette souveraine émises par des pays développés et supérieur à 75% de l'actif net pour les titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit high yield et la dette souveraine émise par des pays «émergents»

M E E S C H A E R T

Asset Management

- Le portefeuille du fonds fera l'objet d'une note ESG, calculée en interne, à partir de données extra-financières de notre fournisseur Sustainalytics. Cette note est la moyenne des notes ESG Risk Rating de Sustainalytics des émetteurs du portefeuille, évaluées sur une échelle de 0 à 100 sur leurs pratiques en RSE. Plus le score est proche de 0, plus l'émetteur affiche de bonnes pratiques RSE

Ce changement administratif et opérationnel ne modifie en rien les objectifs et la stratégie de gestion du fonds que vous détenez ainsi que le travail de gestion assuré par les équipes de Meeschaert AM.

Quand cette opération interviendra-t-elle ?

Ces modifications entreront en vigueur le 26 août 2022.

Quel est l'impact de ces modifications sur le profil de rendement/risque de votre investissement ?

- | | | |
|--|---|------------------|
| ▪ Modification du profil de rendement/risque | : | Non |
| ▪ Augmentation du profil de rendement/risque | : | Non |
| ▪ Augmentation des frais | : | Non |
| ▪ Ampleur de l'évolution du profil de rendement / risque | : | Non significatif |



Cette opération n'aura aucun impact sur le profil de rendement/risque de votre Fonds.

Quel est l'impact de cette ou ces opérations sur votre fiscalité ?

Cette opération n'aura aucun impact sur votre fiscalité.

Quelles sont les principales différences entre la situation actuelle et la situation future du Fonds dont vous détenez des parts ?

Voici le détail des modifications apportées à votre investissement :

	Avant Opération	Après opération
Régime juridique et politique d'investissement		
Prise en compte de critères extra-financiers dans la méthode de gestion	Néant	<p>Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.</p> <p>Le fonds exclut de son portefeuille les sociétés exerçant des activités liées au charbon (exclusion des activités directement liées au charbon et, lorsque la donnée est disponible, exclusion des sociétés de distribution, transport et production d'équipements et de services, dans la mesure où 33% de leur chiffre d'affaires est réalisé auprès de clients dont l'activité est directement liée au charbon).</p> <p>Concernant les critères extra-financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le taux d'analyse du portefeuille sera supérieur à 90% de l'actif net pour les titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit investment grade, la dette souveraine émises par des pays développés et supérieur à 75% de l'actif net pour les titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit high yield et la dette

M E E S C H A E R T

Asset Management

		souveraine émise par des pays « émergents » - Le portefeuille du fonds fera l'objet d'une note de risque ESG, à partir de données extra-financières de nos fournisseurs (Sustainalytics...).
--	--	---

Les éléments à ne pas oublier pour l'investisseur :

Nous vous rappelons également la nécessité et l'importance de prendre connaissance du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) et du prospectus qui sont tenus à votre disposition au siège de la société de gestion.

Ces documents ainsi que les derniers documents annuels, périodiques et la composition des actifs sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à :

Meeschaert Asset Management – Tour Maine Montparnasse
33, avenue du Maine
75775 Paris Cedex 15

Le DICI et prospectus sont aussi consultables sur le site internet de la société de gestion www.meeschaertassetmanagement.com.

Enfin, nous vous invitons à prendre régulièrement contact avec votre conseiller pour faire le point sur vos placements et votre situation.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Benoit VESCO
Directeur Général